

Politique environnementale

Date de mise à jour :

14/12/2017

Cadre de vie et de travail, les immeubles sont les premiers éléments de notre environnement. Dès lors, la prise en compte de toutes les dimensions du développement durable nous a conduits à réfléchir aux implications de notre métier en matière de construction et de gestion de l'immobilier.

Michel Pastor Group a décidé de mettre en place, pour l'ensemble de ses activités sur le territoire de Monaco, un système de management de l'environnement conforme à la norme internationale ISO 14001 en vue de prévenir ses impacts sur l'environnement et préserver le milieu des dégradations résultant de ces activités. Le groupe s'engage à respecter la réglementation environnementale et l'ensemble de ses obligations de conformité, et il s'inscrit également dans une démarche responsable et adhère à la politique de développement durable du gouvernement monégasque.

Michel Pastor Group est un acteur majeur dans les domaines de la promotion, de la construction et de la gestion de patrimoine immobilier en Principauté de Monaco et s'est fixé des objectifs concrets pour prévenir les pollutions et réduire les impacts de ses activités :

- . Sur les projets de construction :
 - développer l'utilisation de matériaux moins impactants pour l'environnement en intégrant cette exigence au projet dès sa conception ;
 - améliorer la gestion des déchets de chantiers avec la collaboration de nos prestataires ;
 - limiter les nuisances pour les riverains des chantiers et notamment les émissions de poussières et les nuisances sonores ;
 - maîtriser les consommations d'eau et d'électricité des chantiers.
- . Concernant la rénovation du parc immobilier :
 - mieux gérer les déchets issus des travaux de rénovation par le tri et le recours à des filières de valorisation ;
 - limiter les impacts pour les résidents des immeubles lors des travaux de rénovation et notamment en ce qui concerne les nuisances sonores et les dégagements de poussière.
- . Pour la maintenance du parc immobilier :
 - améliorer les performances des systèmes de production afin de réduire les consommations (électricité, gaz) limiter les émissions polluantes.
- . Pour la conciergerie et l'entretien des immeubles :
 - mettre en place une gestion des déchets ménagers favorisant le tri et le recyclage;
 - diminuer les consommations d'eau pour l'entretien des immeubles.
- . Concernant le support administratif :
 - mettre en œuvre le tri et le recyclage des déchets et limiter la consommation de papier.

En vérifiant et en ajustant périodiquement ses objectifs, ses cibles et sa politique, Michel Pastor Group s'engage dans une démarche d'amélioration continue de son Système de Management Environnemental et tend vers la réalisation d'immeubles neufs performants et l'amélioration de l'immobilier existant.

En ma qualité de Président Délégué de Michel Pastor Group SAM, je m'engage à m'assurer de l'efficacité du Système de Management Environnemental et de son adaptation au contexte et à la stratégie de l'entreprise en mettant à disposition les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés et en mandatant le Responsable Environnement pour mettre en œuvre et entretenir le Système de Management Environnemental.

Monaco, le 14 décembre 2017

L'Administrateur Délégué, Jean Baptiste PASTOR